

## Edito

La louange et la reconnaissance sont adressées à Allah, le Très Haut, le Très Grand, le Créateur des Cieux, de la Terre et de ce qu'ils contiennent. Nous témoignons qu'il n'y a de divinité que Lui, le Juste, le Sage. Nous témoignons que Mohamad est Son serviteur et Messager, et le dernier prophète, envoyé comme une grâce et une miséricorde de Sa part à l'humanité, pour guider ceux qui croient au comportement, aux pratiques et aux œuvres qu'Il agrée et afin de leur faire mériter la félicité du Paradis et de les préserver des tourmentes de la Géhenne. Que le salut et les bénédictions Divines soient accordées éternellement à notre Prophète et à sa famille comme elles furent accordées à Abraham et à la famille d'Abraham.

Ceci étant, nous avons eu le plaisir d'assister au cours du mois passé à l'ouverture des boutiques adjacentes à la mosquée : la librairie, le salon de thé, et la galerie d'art. Les visiteurs furent nombreux à profiter des journées portes ouvertes pour venir découvrir ces commerces, ainsi que la mosquée par la même occasion. Nous souhaitons donc bon courage et réussite à nos nouveaux voisins.

Après Cheikh Taha, et Cheikh al Bouty, la mosquée a eu l'honneur de recevoir ce mois-ci la visite de cheikh Abennour Qurah Ali, venu spécialement de Djeddah. Nous prions Allah le Très Haut qu'Il le rétribue de la meilleure manière pour ses conseils, ses rappels, ses exhortations et ses leçons. Il est Très Proche et répond à qui L'invoque.

و السلام عليكم

L'équipe du Journal.

## Agir avec sagesse

Allah le Très Haut dit : *Œuvrez car Allah verra votre œuvre, de même que son Messager et les croyants... [9;105]. L'Islam donne à la personne désirent s'engager dans une œuvre importante, d'user de sagesse pour atteindre ses objectifs. Et celui à qui la sagesse est accordée, a véritablement été comblé d'un bien immense., mais seuls les doués d'intelligence s'en souviennent [2;269]. Du Coran et des hadiths peuvent être tirées quelques règles que nous détaillons ci-dessous.*

En premier lieu, et comme dans toute œuvre, **il faut se montrer sincères envers Allah**, en l'invoquant abondamment, en clarifiant son intention en son for intérieur, et en visant à gagner Sa Satisfaction au travers de ces œuvres : (...) *Invoquez-le, sincères dans votre culte (...)* [39;65].

**Temporiser.** Du hadith, il apparaît que la pondération vient d'Allah, tandis que la précipitation provient du diable [Al Tirmidhi, auth. Al Haythami]. Mouslim rapporte également que le Prophète, qu'Allah le bénisse et le préserve, dit à un de ses compagnons : *Il y a en toi deux qualités qu'Allah aime, il s'agit de la bonté (hilm) et de la pondération. La pondération est le contraire de la précipitation, et consiste à laisser un temps de réflexion et d'analyse avant de s'engager dans quoi que ce soit, et à ne pas 'foncer tête baissée'.*

Ainsi, nous pourrions profiter de ce temps pour **prendre le conseil auprès des bonnes personnes**. Allah dit à son Prophète, *paix et salut sur lui : Consulte-les [tes proches compagnons] à propos des affaires, - c'est à dire, celles qui te préoccupent - ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi*



*donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance [3;159].* Ainsi Allah a-t-Il recommandé à son Prophète, paix et salut sur lui, de solliciter le conseil de certains de ses compagnons, bien qu'il fut plus pieux et plus instruit qu'eux. Cette exhortation s'adresse évidemment après le Prophète, à tout musulman, pour les affaires dans lesquelles il pense s'engager. En effet, Allah décrit ses bons serviteurs comme ceux qui célèbrent les prières, se consultent mutuellement dans leurs affaires, et dépensent de leur argent dans le bien [42;38]. En effet, lorsque l'individu s'engage seul dans un projet aventureux, il y a des risques que son conseiller soit le diable, sauf la miséricorde d'Allah, car le Prophète dit : *Le diable accompagne l'individu esseulé et est plus éloigné de deux. Il faut évidemment de-*

*mander aux gens d'expériences, en fonction de ce pour quoi on les sollicite. On prendra l'avis des médecins, sur la médecine, des architectes sur l'architecture, des fouqaha sur le fiqh, etc.* Mouslim rapporte ainsi que le Prophète fut une fois sollicité concernant un problème agricole. Il formula alors son opinion personnelle. Ces agriculteurs revinrent un an plus tard se plaindre auprès du Prophète du fait que leur récolte avait été maigre. L'Envoyé d'Allah, paix et salut sur lui, se disculpa en disant : *Lorsque je vous prescrit une chose relative à votre religion, faites-la, mais lorsque je vous donne mon opinion personnelle [sur un sujet non religieux], alors considérez que je ne suis qu'un homme.* Dans une autre version, il dit : *Vous êtes mieux informés que moi des choses relatives au bas-monde [Mouslim].*

Après avoir demandé conseil aux gens, il faut s'en remettre à Allah, à travers **la prière de consultation [Salat al istikhara]**. Jabir Ibn Abdillah rapporte à ce sujet, que le Prophète, paix et bénédictions sur lui, leur apprenait [aux compagnons], comment faire la prière de consultation avant de prendre une quelconque décision, comme il leur apprenait les sourates du Coran. Cela pour signifier l'attention qu'y mettait l'Envoyé d'Allah. Cette prière consiste à s'acquitter de deux *ra'akats*, surrogatoires, à l'issue desquelles, on formulera l'invoication transmise par Jabir et consignée dans l'authentique d'Al Boukhari. On exprimera son besoin au

## La douceur des cœurs

(...) Sache que la prière comporte des fondements, des obligations et des règles relevant de la **sounnah**, et que son esprit se trouve dans l'intention, la sincérité, le recueillement et la présence du cœur. En effet, la prière renferme des récitation, des dialogues intimes et des actes. Aussi, en cas d'absence du cœur, le but recherché par les invocations et les conversations intimes ne se réalise plus parce que l'articulation des mots devient du simple délire lorsqu'elle n'exprime pas ce qu'il y a dans la conscience. De même que le but recherché par les gestes n'est pas atteint non plus : si le but de la posture debout est le service Divin, si par l'inclinaison et par la prosternation on recherche l'humilité et la vénération et si le cœur n'est pas présent, le dessein visé à travers tout cela n'est pas atteint. En effet, lorsque l'acte dépasse le but recherché, il devient une forme sans valeur. Dieu exalté a dit : *Ni leur chair, ni leur sang n'atteindront jamais Dieu ; mais c'est votre crainte révérencielle qui L'atteindra* [22;37]. Le dessein visé, c'est ce que tu fais parvenir à Dieu exalté, c'est cette qualité qui s'empare du cœur au point de l'amener à se conformer aux commandements exigés. Donc la présence du cœur dans la prière est nécessaire. On note que, la Loi religieuse a toléré les moments d'inadvertance car ceux-ci n'annulent pas la prière, à condition que le cœur soit présent lors du premier *takbir* de sacralisation. Plus la présence du cœur sera longue et plus la prière sera vivifiée.

## Agir avec sagesse

cours de cette invocation.

Ensuite, il faut **réunir les connaissances nécessaires**. On ne peut se baser en la matière sur des simples préjugés ou hypothèses ni même sur des sentiments : *Ils ne s'appuient que sur des conjonctures et sur des passions, tandis que la guidée leur est venue d'Allah (...) et les préjugés ne valent rien face à la vérité* [53;23 & 28], mais l'on doit au contraire s'appuyer sur un véritable savoir, comme c'est le cas pour les croyances religieuses : *Donnez votre preuve si vous êtes véridiques* [2;111]. Parmi ces connaissances est le fait de **bien connaître l'environnement immédiat**. Les premiers musulmans connaissaient le monde qui les entourait, au-delà des seules frontières du Hedjaz. En témoignent les premiers versets de la sourate *Al Roum* [30], qui furent révélés à propos d'une polémique qui éclata entre les croyants et

les incroyants de la Mecque, et qui concernait le conflit bysantoro-romain. Lorsque le Prophète, *paix et salut sur lui*, choisit d'envoyer un groupe de croyants immigrer en Abyssinie, pour fuir les persécutions qorayshites, il dit : *Il y a un roi, là-bas, qui n'opprime personne* [Ibn Hicham]. Ceci démontre que les musulmans d'alors connaissait le monde qui les entourait.

Il faut **tenter de prévoir les épreuves et les difficultés susceptibles de survenir**, à l'instar du prophète Youssouf lorsqu'il conseilla aux égyptiens d'épargner une partie de leurs récoltes pour faire face à la sécheresse à venir [voir 12;47-48]. *Ces difficultés sont d'autant plus prévisibles lorsque l'œuvre vise la satisfaction d'Allah : Le diable est pour vous un ennemi, prenez le donc comme tel* [35;6]. Ce dernier a en effet juré : (...) *Je m'assiérai sur ton droit chemin [ô Allah] pour les empêcher de passer, et je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche* (...) [7;16-17].

Ainsi, **il faut parfois user de prudence dans ses actes**, à l'instar des jeunes de la caverne lorsqu'ils dirent : (...) *Qu'il agisse avec tact ; et n'éveille le soupçon de personne à votre sujet* [18;19].

**S'en remettre à Allah d'un vrai tawwakoul**. La remise confiante en Allah, est un état d'esprit qui doit accompagner le croyant du début à la fin, sans pour autant que ce sentiment ne le pousse à négliger les causes. Des savants, comme Ibn al Qayyim, ont dit que *le tawwakoul* était l'état d'esprit du Prophète, tandis que l'action était sa Sounnah. Ibn Hibban et Ibn Khouzayma rapportent un *hadith Sahih* illustrant bien ceci : Un bédouin qui venait prier à la mosquée demanda à l'Envoyé d'Allah, s'il devait attacher sa chamelle, ou se contenter de placer sa confiance en Allah. Le Prophète, *paix et salut lui*, répondit : *Attache-là puis fie toi à Allah. Et quoi qu'il en soit la réussite en ce monde et dans l'autre ne proviennent que d'Allah*.



## Histoire musulmane

### Le *tasawwouf* ou l'apparition d'un mouvement spirituel

Le propos de notre présent article ne sera point d'appeler ou de dénoncer ce qui est communément qualifié par *al tasawwouf* (*soufisme*), mais plutôt d'aborder l'historicité d'un mouvement qui a évolué au fil des âges et qui s'est manifesté à travers différentes contrées. Loin d'être exhaustif notre exposé présentera les grandes lignes du *tasawwouf* jusqu'à la période abbasside sans oublier de mentionner ses grands foyers ainsi que ses illustres personnages.

Déjà parmi les compagnons du Prophète Mohammad - le

*salut et la prière de Dieu sur lui* - il y avait ceux qui portaient une attention particulière à ce qui se passait dans leur âme lors de l'accomplissement de leurs obligations religieuses et cherchaient à harmoniser l'expérience intérieure avec les actes extérieurs moyennant l'ascèse et le désintéressement du bas-monde. Le développement sociopolitique du monde musulman favorisé par les conquêtes des premiers siècles, provoquait une expansion du luxe qui représentait pour certains le signe d'un don Divin mais également une *fitna* par laquelle Dieu éprouvait ses serviteurs, peut-

être seraient-ils reconnaissant ? Ceci se retrouvait appuyé par le *hadith* que rapportait Mouslim d'après Abou Sa'ïd al Khoudry, le Prophète - *le salut et la prière de Dieu sur lui* - prononçant un jour un sermon, dit : *Certes, par Dieu ! Je ne crains pour vous, ô gens, uniquement les splendeurs qu'Allah vous procurera en ce bas monde*. Les représentants du courant ascétique, aspirant à une vie intérieure étaient souvent appelés au 2<sup>ème</sup> siècle *nâsik* ; comme signe extérieur ils portaient de rugueux vêtements en laine symbolisant à la fois la simplicité et la pureté se distinguant ainsi de ceux qui s'habillaient avec de

Extrait de *La revivification de la spiritualité musulmane* de Ibn Qoudâma al Maqdisi : Le recueillement dans la prière 2/2.

somptueux vêtements.



L'objectif de tout *nâsik* est de développer une relation sensible avec Dieu reposant sur la sincérité et dont la finalité est l'amour Divin s'appuyant sur le Coran [5:54] *Il les aime et ils l'aiment* ; le cheikh Zar-rûq nous dit dans *Qawâ'id At-Taşawwuf : Le soufisme a été défini, analysé et interprété de plus de deux mille manières, ayant toutes pour dénominateur commun le cheminement sincère vers Dieu, le reste étant des facettes de ce fondement.* De manière générale le *nâsik*

était pauvre sur le plan matériel ; sa principale tâche consistait à s'éduquer et à s'exercer à l'autodiscipline afin de supprimer les mauvais penchants de l'égo et de réaliser la soumission parfaite à Dieu (*al 'ouboudiyya*). Hassan al Basrî (m.110/732) contribuera énormément à l'expansion du mouvement grâce à ses cercles.

C'est à partir du 2<sup>ème</sup> siècle, dans un premier temps à Basra que le soufisme se dotera d'une base solide, scientifique qui tentera de justifier sa légitimité grâce au Coran et à la Sounnah. Une littérature importante se développera mais la majorité de celle-ci ne nous est pas parvenue : on notera la qualité des livres d'al Hârith al Mouhâsibî (m.243/857) qui développera une science d'introspection scrupuleuse

d'une grande subtilité. Progressivement le centre de gravité se déplacera de Basra à Bagdad ; la figure qui incarnera presque toute l'idéologie du soufisme ultérieur sera celle d'al Junayd (m.298/910). Le rayonnement de sa pensée sera tel que même ceux qui ne se réclament pas du soufisme l'admettent comme un modèle. Parmi les grandes figures de la région on mentionnera Abou Sa'ïd al Kharrâz (m.279/892), Sahl al Tustarî (m.283/896), Abou Bakr al Wâsîti (m.320/932) ; ce dernier, élève d'al Junayd, était beaucoup plus actif à l'est vers le Khorâsân où se développèrent des centres importants du soufisme notamment à Naysabour. Sans doute, l'œuvre la plus complète qui nous soit parvenue sera celle d'Abou al Qassim al Qushayrî (m.465/1074) avec

sa célèbre *Rissâla*. Le soufisme classique trouvera un certain aboutissement avec l'action d'al Ghazâlî (m.555/1111) dans son livre *lhyâ 'ulûm al dîn* qui donne une synthèse des sciences théologiques et du soufisme.

Bien qu'ayant connu d'illustres personnages, le soufisme n'a pas été épargné des déviations en tous genres ; le fait d'avoir opposé son enseignement à celui des sciences théologiques notamment la jurisprudence et le *hadith*, provoquera de nombreuses innovations religieuses et parfois même de l'hérésie. Dans l'enseignement originel, la *sharî'a* devait encadrer le travail sur l'égo qui s'appliquait dans le cadre de la *tarîqa* et qui permettait d'attendre la réalité spirituelle al *haqîqa*.

*Et Dieu est plus savant...*

## Fiqh al hadith

ليس منّا من ضرب الحدود و شقّ الجيوب و دعا بدعوى الجاهلية

D'après Abdallah Ibn Mass'oud, le Prophète, *paix et bénédictions sur lui*, a dit :

**N'est pas des nôtres qui se frappe les joues, déchire son col, ou appelle aux pratiques antéislamiques.**

[Al Boukhari & Mouslim]

### Le sens global du *hadith*

Dans ce *hadith* le Prophète condamne fermement certains comportements qu'avaient les gens avant l'Islam et consistant à s'auto-flageller, en se portant des coups, à déchirer ses vêtements ou à déclamer des propos qu'Allah n'aime pas. C'est ainsi, en effet, que certains avaient coutume de manifester leur chagrin, lors de la perte d'un être cher ou lorsqu'ils étaient touchés par une épreuve.

### Des règles autour de ce *hadith*

1- Ces actes, et ceux qui s'y apparentent, comme le fait de se raser la tête pour ma-

nifester son deuil, sont des péchés majeurs, puisque le Prophète, *paix et salut sur lui*, s'innocente de ces pratiques.

2 - Le croyant doit tacher de garder son sang-froid lorsqu'un malheur l'atteint, et faire preuve de patience, en répétant la formule '*inna lillahi wa inna ilayhi rajioun*' (*Nous appartenons à Dieu et retournerons à Lui*).

3 - Il n'y a aucun mal à ressentir de la peine ou du chagrin, ou à verser des larmes, lorsque survient un événement difficile, comme la perte d'un être cher.

4 - L'expression '*N'est pas des nôtres*', ne signifie pas qu'une personne se compor-

tant ainsi n'est pas musulmane. Mais cela signifie plutôt que ces actes là n'ont rien à voir avec l'Islam, et que ces gens là, ne sont à ce moment là, pas de ceux qui suivent la Coutume prophétique. La règle étant qu'on ne peut excommunier (*takfir*) une personne attestant qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mohammad est son Messager, en disant qu'elle est sortie de l'Islam, sous prétexte qu'elle a commis ces actes, ou d'autres, relevant des péchés majeurs. Ces actes corrompent l'Islam de la personne mais ne l'anulent pas.

De même, lorsque le Prophète, *paix et salut sur lui*, dit : *Ne redevenez pas impies*

en vous livrant des guerres intestines [Al Boukhari & Mouslim], cela signifie '*Ne revenez pas aux pratiques qui étaient les vôtres lorsque vous n'étiez pas musulmans*'. La preuve en est le verset : *Si deux groupes de croyants en arrivaient à se combattre... [49:9]*. Le verset parle bien de croyants et non d'incroyants.

Il en va de même des *hadiths* comme : *Que celui qui croit en Allah et au Jour Dernier ne dise que du bien ou garde le silence [Al Boukhari & Mouslim]*. On ne peut dénier la foi à qui dit autre chose que du bien, et tient des propos futiles, sinon qui parmi nous pourrait prétendre à la foi ? Ce *hadith* évoque plutôt la foi parfaite, comme l'explique Ibn Hajar. *Et Allah seul sait...*

[A partir de Tayyssir al 'alam]

# Sira Nabawiya : La vie du dernier Prophète

## Les Quraychites face à la Révélation

**Mawsim al Hajj** : Tandis que la prédication menée par le Prophète (*Paix et Salut sur lui*), désormais publique, suscitait la colère et l'animosité des notables de la Mecque, un autre problème préoccupait particulièrement les Quraychites. En effet, quelques mois s'étaient écoulés depuis l'Appel publique et la saison du pèlerinage, événement majeur de l'année, était arrivée. De peur que la religion de Mohammad ne suscite l'attrait des pèlerins, venus parfois de régions très éloignées, ce qui aurait pour conséquence de propager la nouvelle dans toute l'Arabie ; un conseil fut réuni en vue de détourner leur attention. Sur les conseils d'Al Walid ibn al Moughira, il fut décidé d'accueillir les pèlerins à l'entrée de la ville et de dépeindre le Prophète comme un sorcier au pouvoir de séduction puissant, séparant le père de son fils ou l'épouse de sa famille. Ce stratagème a été décrit par la Révélation dans la sourate *al Mouddathir* [74 ; 18-25]. Néanmoins, cette stratégie fut un échec et les cœurs des pèlerins furent ébranlés tandis que d'autres rallièrent l'Appel de l'Islam.

**Défense d'écouter le Coran** : Afin d'empêcher la propagation du Message, les Quraychites recouraient à la dérision ou à la calomnie à l'encontre du Prophète. Ils tentèrent de le faire passer pour fou, le qualifièrent de sorcier, de possédé, de menteur, ils déformaient ses enseignements ou lançaient de fausses informations à travers la ville. Ils ridiculisaient aussi les croyants les plus démunis, n'appartenant à aucun clan puissant qui puisse les protéger. Là encore, la Révélation Mecquoise nous donne une description très précise de ces événements tout en réfutant avec force les fausses allégations des Négateurs. Toutefois, rien ne semblait enrayer la prédication prophétique. Mais ce qui déconcertait le plus les Quraychites, c'était ce Livre, le Coran, récité par un homme illettré, qu'ils n'avaient jamais vu lire ou étudier auparavant et qui accompagnait partout le Messager d'Allah.

Des miracles furent donnés par Allah à de nombreux prophètes comme preuve de leur véracité. Le peuple de Pharaon était connu pour sa pratique de la sorcellerie. C'est ainsi que Moïse, par la Puissance et la Volonté Divine, défia les magiciens de pharaon en jetant son bâton qui s'anima et appât les serpents issus de leur sorcellerie. Quant aux contemporains de Jésus, ces derniers étaient fascinés par la médecine. Aussi, par la Permission d'Allah, le fils de Marie redonnait-il la vue aux aveugles, guérissait les lépreux et ressuscitait même les morts. Quant aux Arabes du sixième siècle, célèbres pour leur amour de la poésie et du discours, le Coran constituait pour eux un véritable défi. Ces derniers n'avaient alors rien entendu de semblable. Ils étaient totalement subjugués par l'éloquence et la métrique du Texte coranique qui ne pouvait être l'œuvre d'un être humain. Comme l'a très justement dit Etienne Dinet dans sa *Sirâ* à propos des musulmans ne maîtrisant pas l'arabe : *Sûrement, ces Bédouins illettrés de notre époque ne saisiront pas toujours le sens littéral des mots récités par l'Imam, mais le rythme, la cadence, l'harmonie des assonances... leur apporteront une explication peut-être imprécise mais... conforme à l'esprit (du Coran) et surtout incomparablement suggestive. Qu'en était-il alors des Arabes de l'époque qui saisissaient toutes les subtilités de la langue ?*

Finalement, les idolâtres prirent alors le parti d'interdire d'écouter la récitation du Coran (*tilawa*). Ils menaçaient les gens et les empêchaient de s'approcher du Prophète. *Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite [29;48]. Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques [2 ;23].*

*Et Allah sait mieux.*

### Apportez votre contribution à la mosquée de Créteil

**Chèque** libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB

### BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

#### Titulaire du compte

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Le montant TOTAL de mon soutien est de : ..... €

A répartir en ..... échéances mensuelles de ..... €

Date d'échéance :

10 du mois  20 du mois  Indifférent

Date de la première échéance : ...../...../200..

Date de la dernière échéance : ...../...../200..

Date : ..... Signature :

#### Désignation de mon compte

Code banque : ..... Code guichet : .....

N° de compte : ..... Clé : .....

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

#### Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil

BP 164 – 94 005 Créteil Cedex